

LE MÉTIER

L'Éducateur Spécialisé (ES), dans le cadre des politiques de prévention, de protection et d'insertion, aide au développement de la personnalité et à l'épanouissement de la personne ainsi qu'à la mise en œuvre d'actions collectives en direction des groupes et des territoires. Il est impliqué dans une relation socio-éducative de proximité inscrite dans le temps. Il aide et accompagne des personnes, des groupes ou des familles en difficulté dans le développement de leurs capacités de socialisation, d'autonomie, d'intégration et d'insertion. Pour ce faire, il établit une relation de confiance avec la personne ou le groupe accompagné. Il élabore son intervention en fonction de leur histoire et de leurs potentialités psychologiques, physiques, affectives, cognitives, sociales et culturelles.

L'Éducateur Spécialisé conçoit, conduit, coordonne et évalue des projets personnalisés ou adaptés à des populations identifiées.

L'éducateur spécialisé intervient dans une démarche éthique qui contribue à créer les conditions pour que les enfants, adultes, familles et groupes avec lesquels il travaille soient considérés dans leurs droits, aient les moyens d'être acteurs de leur développement et soient soutenus dans le renforcement des liens sociaux et des solidarités dans leur milieu de vie. L'éducateur spécialisé intervient principalement, mais sans exclusivité, dans les secteurs du handicap, de la protection de l'enfance, de la santé et de l'insertion sociale. Il est employé par les collectivités territoriales, la fonction publique, des associations et structures privées. L'Éducateur Spécialisé développe une fonction de veille et d'expertise qui le conduit à être interlocuteur et force de propositions pour l'analyse des besoins et la définition des orientations des politiques sociales ou éducatives des institutions qui l'emploient. Il est en capacité de s'engager dans des projets institutionnels et partenariaux.

APTITUDES

- Grande attention aux problèmes sociaux et humains
- Capacité à travailler en équipe
- Créativité
- Sens des responsabilités
- Engagement personnel
- Capacité d'écoute
- Solide équilibre psychologique

SUITE DE PARCOURS ET DÉBOUCHÉS

Les Éducateurs Spécialisés sont surtout employés par les associations du champ de l'éducation spécialisée, mais aussi par les collectivités locales (départements et communes) et divers organismes d'accueil spécialisé.

Leurs compétences sont sollicitées en milieux ouverts (AEMO, Aide Sociale à l'Enfance, centres sociaux...) ou fermés (internats et externats, ateliers protégés, hôpitaux de jour, foyers d'accueil pour enfants et jeunes inadaptés, foyers de jeunes travailleurs,

Établissements et Services d'Aide par le Travail, Instituts Médico-Educatifs, Centres d'Hébergement et de Réinsertion Sociale...).

Les salaires et la carrière sont déterminés soit par des textes réglementaires pour les salariés qui travaillent dans le secteur public, soit par des conventions collectives pour ceux qui relèvent du secteur privé, et varient de 1300 euros à 2900 euros en fonction de l'ancienneté et du secteur d'activité.

Avec quelques années d'expérience et une formation complémentaire, l'Éducateur Spécialisé peut assurer la responsabilité d'un service ou diriger un établissement.

Les Éducateurs Spécialisés peuvent aussi poursuivre une formation supérieure pour préparer :

- Le certificat d'aptitude aux fonctions d'encadrement et de responsable d'unité d'intervention sociale (CAFERUIS)
- Le diplôme d'État d'ingénierie sociale (DEIS)
- Le certificat d'aptitude aux fonctions de directeur d'établissement ou de chef de service d'intervention sociale (CAFDES)

ACCOMPAGNEMENT VAE DE ÉDUCATEUR SPÉCIALISÉ

PUBLICS VISÉS

Cette action s'adresse aux :

- Salariés en emploi ou en reconversion professionnelle
- Demandeurs d'emploi
- Agent de la Fonction Publique

Les locaux de Gaïdo Lab sont accessibles aux personnes à mobilité réduite. Des aménagements de parcours sont possibles après étude par un référent handicap.

PRÉREQUIS

- Avoir validé son livret de recevabilité auprès d'un organisme instructeur (Livret 1)
- Avoir un financement pour l'accompagnement avec GAÏDO LAB

OBJECTIFS

- Formaliser le livret 2 de présentation des acquis de l'expérience
- A l'issue de la formation, le candidat accompagné en VAE sera en capacité de présenter des acquis de l'expérience (livret 2) au jury

CONTENU DE L'ACCOMPAGNEMENT VAE

Un travail d'appropriation de la démarche

- Les outils au service de l'accompagnement
- La structure et les attendus du référentiel du diplôme concerné
- La structure du Livret 2 et les éléments de trace de l'activité (les preuves)
- La méthodologie d'écriture en VAE

Le suivi de l'élaboration du Livret II

- Retour sur parcours
- Sélection d'activités significatives
- Analyse descriptive d'activités significatives
- Analyse globale de l'expérience
- Sélection des éléments de la preuve

Préparation à l'entretien complémentaire avec le jury

- Comprendre les caractéristiques et attentes du jury
- S'entraîner à la soutenance orale

MÉTHODES MOBILISÉES

- Présentiel / à distance / mixte
- Accompagnement individuel pour formalisation du livret 2
- Méthodologie de lecture et d'utilisation du référentiel professionnel
- Expertise métier proposant une réflexion sur la pratique, la posture et l'identité professionnelle

DURÉE

Accompagnement d'une durée de 24h maximum sous forme de créneau de 2 à 3h

TARIF

- 55 euros par heure (tarif indicatif 2021)
- Prise en charge par votre compte CPF dans la limite de 24h d'accompagnement

INSCRIPTION - LIVRET 1

Pour obtenir votre livret de recevabilité : vous devez assister à une réunion organisée par le service DAVA du Rectorat.

Pour vous inscrire aux réunions du DAVA : 05.40.54.71.30 Votre demande sera enregistrée et vous recevrez une invitation pour participer à la réunion choisie. **Le livret 1 vous sera remis à l'issue de cette réunion.**

Attention ! Votre accompagnement par Gaïdo Lab ne pourra commencer qu'après réception de la notification de recevabilité et sous réserve d'acceptation du financement.

L'accompagnement VAE s'effectue sur le principe d'entrées et sorties permanentes.

MODALITÉ D'ACCÈS – LIVRET 2

Pour élaborer votre livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2) : contactez-nous au 06 63 16 56 73 ou via contact@gaido-lab.eu Nous fixerons ensemble un rendez-vous pour affiner ensemble votre démarche.

DÉLAIS D'ACCÈS

L'accompagnement VAE à GAÏDO LAB s'effectue sur le principe d'entrées et sorties permanentes. En fonction des disponibilités et des délais liés à certains modes de financement, l'accompagnement est initié entre 15 jours et 2 mois après la demande de financement.

MODALITÉ D'ÉVALUATION

Bilan individuel à chaque accompagnement pour évaluer l'avancement du livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2)

Point étape entre deux accompagnements par téléphone / mail

DIPLÔME/TITRE

Le livret de présentation des acquis de l'expérience (livret 2) est soumis à un jury qui reçoit le candidat pour un entretien complémentaire sur la base des expériences explicitées dans celui-ci.

Au terme de cet entretien, le jury peut prononcer :

- Une validation totale : dans ce cas, le jury prononce l'attribution totale du diplôme.
- Une validation partielle : le jury valide une partie du diplôme et indique la nature des compétences et connaissances qui doivent faire l'objet d'un contrôle complémentaire. Le candidat dispose alors de 5 ans pour achever la validation du diplôme.
- Aucune validation

En cas de validation partielle, le jury pourra formuler des conseils et préconisations pour l'obtention totale du diplôme.

Pour valider les domaines de compétences manquants vous pouvez :

- Suivre un accompagnement complémentaire auprès de GAÏDO LAB et / ou un parcours de formation complémentaire
- Vous présentez de nouveau devant un jury VAE



4 Route de Pitoys
64600 Anglet
06.63.16.56.73
contact@gaido-lab.eu
www.vae-gaido-lab.eu